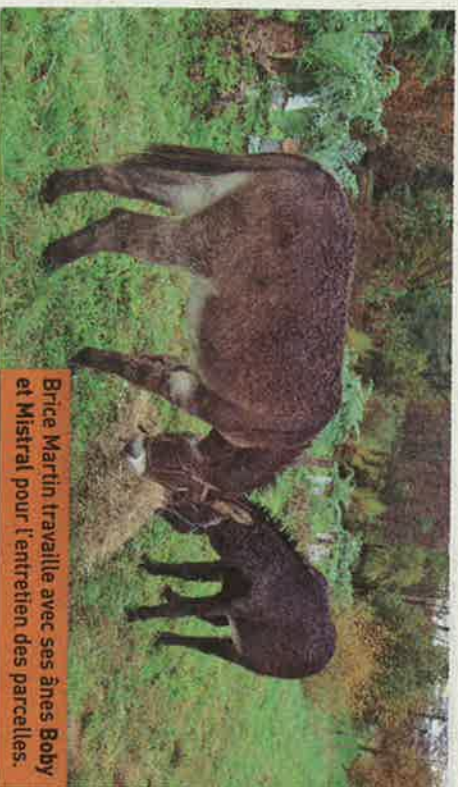


Rhône



Brice Martin travaille avec ses ânes Bobby et Mistral pour l'entretien des parcelles.

ANIMATIONS PÉRISCOLAIRES / Brice Martin est producteur de légumes bio à Régnié Durette. Depuis cette rentrée et suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, il assure une animation périscolaire à l'école de son village autour de l'agriculture. Témoignage.

L'agriculture dès l'école primaire



Les enfants découvrent le travail de la terre à travers des animations proposées par le maraîcher.

Fils de viticulteurs, Brice Martin est devenu agriculteur à son tour. Sa voie n'était pas toute tracée dès le départ : après des études de chimie, il part vivre quelques années sur l'île de la Réunion. C'est là-bas qu'il s'intéresse au jardinage et au travail de la terre. De retour en métropole, il passe son brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole (BPREA) en maraîchage biologique, fait de « belles rencontres » et réalise des stages chez des maraîchers. Son projet d'installation prend forme et le ramène sur ses terres natales à Régnié Durette.

Il démarre la production de légumes sur une ancienne prairie et crée une Amap. Il s'intéresse de près à la traction animale pour l'entretien de ses parcelles et travaille avec deux ânes : Bobby et Mistral. Peu à peu, les surfaces d'exploitations s'agrandissent, le nombre de parcelles vendus chaque semaine progresse pour atteindre une cinquantaine. « Plusieurs voisins m'ont proposé des terrains supplémentaires en location pour arriver aujourd'hui à 1 ha et j'ai progressivement fidélisé une clientèle des environs : Régnié, Beaujeu, Cercé... grâce au bouche à oreille », indique le jeune maraîcher.

Double activité

Le bouche à oreille a aussi fait son œuvre afin que Brice Martin puisse développer une autre activité aux côtés de la production et la vente de légumes. « Avec la réforme des rythmes scolaires* qui a pris effet à la rentrée 2013 / 2014, les vingt-quatre heures d'enseignement hebdomadaire sont étalées sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin et une demi-journée par semaine est réservée à des activités périscolaires. À l'école publique de Régnié, il s'agit du lundi après-midi et la mairie m'a contacté pour savoir si j'étais intéressé pour proposer quelque chose aux élèves des classes de CE1 et CE2

dans ce cadre-là, en lien avec le métier d'agriculteur. »

« J'ai accepté car, d'une part, je cherchais à diversifier mes activités et d'autre part, les enfants sont à mon sens, plein d'énergie et d'énergie quand quelque chose les anime. Mes objectifs ? Que chacun se sente impliqué dans un projet commun et s'y investisse jusqu'à atteindre l'épanouissement collectif ! Concrètement, à l'automne nous mettons en forme le jardin de l'école : création de structures, de plates-formes de plantation ; nous ramassons et trions des graines (haricot, sarrasin, fleurs...). L'hiver, nous sommes à l'intérieur pour composer des tisanes de plantes séchées cueillies au printemps, pour confectionner des jus de légumes ou fruits ou encore pour s'adonner à des activités de tissage et de vannerie. A travers ces activités en intérieur en sous-groupes, chaque enfant dispose de temps pour s'exprimer et être écouté. Aux beaux jours, nous partons en balade avec les ânes », détaille Brice Martin.

Selon lui, les enfants sont réceptifs à ce type d'activité car « ils aiment la nature, le lien avec l'extérieur, ils ne pensent pas que parce qu'il pleut on ne peut pas aller jardiner dehors ! Leur lien avec les animaux est simple et sincère et ils n'ont pas le même rapport au métier qu'un adulte : ils n'envisagent pas pour l'instant d'exercer cette activité pour gagner de l'argent ». Pour Brice Martin, la mise en place de ces activités périscolaires est un signe d'ouverture de la société et pour lui à titre personnel, faire découvrir sa passion à des enfants lui apporte beaucoup. ■

Emmanuelle Perrussel

* Pour en savoir plus : http://www.education.gouv.fr/cid6696/a-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html#L_essentiel_sur_la_reforme_des_rythmes_a_l_ecole_primaire.

ELIACOOP / L'offre génétique Charolais Excellence vient d'être réorganisée. L'indexation veaux de boucherie et le label vitalité entrent au catalogue. L'introduction de semence sexée charolais femelle vise à accroître la facilité de naissance et la production de génisses de boucherie.

Les nouveautés du programme Charolais Excellence

Eliacoop et l'Ucear ont présenté le 13 novembre, lors d'une journée destinée aux éleveurs, l'offre génétique Charolais Excellence 2014-2015, ainsi que les nouveautés du schéma de sélection. Le programme Charolais Excellence s'appuie sur des qualités bouchères reconnues, mais aussi des garanties sur les facilités de naissance ou la vitalité des veaux. Cette année, l'offre a été entièrement réorganisée, sa segmentation élargie pour s'adapter aux spécificités des vaches, des éleveurs et des contextes. « Le croisement est une production à part entière, explique Eric François, technicien viande Ucear. L'offre Charolais Excellence présente à la fois des taureaux polyvalents, utilisables sur tous types de supports ; des taureaux plus spécifiques, pour des inséminations sur vaches laitières ; des taureaux également spécifiques pour les allaitants. » L'orientation génétique doit aussi tenir compte du choix de valorisation. Les naisseurs choisissent de vendre leurs animaux entre 14 jours et quelques semaines pour les laitiers, ou leurs veaux en « brou-tards » pour les allaitants. Les engraisseurs valoriseront leurs animaux après plusieurs mois d'engraissement, en veaux de boucherie pour les troupeaux laitiers, ou en jeunes bovins, génisses ou même en bœufs pour les troupeaux allaitants. « La clé de cette segmentation réside dans la précocité des taureaux », ajoute Eric François, qui défend un schéma de sélection viande qu'il qualifie de « leader en France ».

L'indexation veaux de boucherie

Nouveauté cette année : la mise en œuvre de l'indexation des aptitudes bouchères en production de veaux de boucherie, qui est en phase finale de test. La première publication officielle est planifiée pour le début d'année prochaine. Le nouvel index veaux de boucherie s'appuie sur les remontées d'informations des abattoirs au niveau national. « C'est un index concret », précise le technicien. C'est aussi une base « mobile », puisque la population de référence est constituée de l'ensemble des performances des cinq dernières années et est actualisée tous les ans. « Il prend en compte l'évolution des systèmes, des structures et des méthodes », complète-t-il. Si certains taureaux, comme Raspail ou Tonga, satisfont déjà les producteurs de veaux de boucherie, avec la mise en place de l'index, de nouveaux taureaux du catalogue deviennent très intéressants. C'est le cas de Delta, Cadour ou encore Exces.

Un label vitalité

Autre nouveauté du programme de croisement Excellence : la mise en place du label vitalité. « Des éleveurs souhaitent produire des veaux croisés faciles à élever, ils recherchent la performance par l'absence de charges », résume Eric François. Cette nouvelle identification est basée sur un système traditionnel de testage à la ferme. Les veaux sont pointés dès la naissance et une enquête est menée auprès de l'éleveur, sur des critères de vigueur à la naissance, de comportement, de vitalité. « Ce label répond aux besoins des éleveurs pour lesquels la conformité de veaux croisés n'est pas une priorité », explique-t-il. Enfin, outre la présence au catalogue de

nouveaux taureaux, le programme Charolais Excellence présente une offre élargie de semence sexée charolais mâle et... femelle. L'intrêt de cette dernière ? « L'offre génétique sexée femelle en race charolaise accroît les facilités de naissance. Elle va intéresser les éleveurs de génisses en fin gras, les naisseurs engraisseurs », confirme le technicien Ucear. Isabelle Bourbon est installée avec son mari à La Chapelle-de-Mardore en production laitière. Elle possède un troupeau de 45 vaches laitières et affiche une production annuelle de 320 000 l de lait. « La semence sexée charolais femelle peut m'intéresser, pour faciliter notamment les vêlages sur les femelles qui ont un petit bassin. Puisse que d'avoir un



Eric François, technicien viande à l'Ucear.

veau croisé mâle ordinaire, je préfère obtenir une bonne femelle », déclare-t-elle.

Sébastien Duperey

VISITE / Les éleveurs de l'EARL du Buron, à Amplepuis, ont fait le choix de la semence sexée montbéliarde, qui leur permet une meilleure valorisation de leurs veaux.

Le choix de la semence sexée montbéliarde



Le groupe d'éleveurs s'est rendu l'après-midi sur l'exploitation de l'EARL du Buron à Amplepuis, accompagnés des techniciens de l'Ucear et d'Eliacoop.

Il y a cinq ans, Bernard et Thérèse Giraud ont décidé de recourir à la semence sexée montbéliarde pour l'insémination de leurs vaches laitières. Ces éleveurs sont installés à Amplepuis en EARL avec leur fils (à mi-temps) avec un troupeau de 40 montbéliardes à la traite, pour un quota de production de 283 000 l annuels. « Chaque année, pour obtenir nos dix femelles de renouvellement, nous devons inséminer 20 vaches avec de la semence montbéliarde conventionnelle. Nous obtenons beaucoup trop de veaux mâles de race pure, que nous avons du mal à valoriser à la vente, car les prix sont très inférieurs aux veaux croisés. Même si la semence sexée est plus chère, aujourd'hui nous nous y retrouvons en termes de résultats économiques sur le prix des veaux », explique Thérèse. Cette année, douze vaches ont été inséminées avec de la semence sexée montbéliarde pour le renouvellement des génisses. Résultat : les époux Giraud ont obtenu dix femelles de renouvellement et un seul veau mâle montbéliard. « La semence sexée est un choix technique et économique, qui

répond pleinement au problème de renouvellement », ajoute David Bonnier, technicien Eliacoop, en charge du suivi de l'exploitation. « La condition de réussite est de bien sélectionner les femelles », précise Thérèse. Au bout de cinq ans, les femelles sexées ont elles-mêmes eu des veaux. Les Giraud ont aussi constaté de meilleurs résultats en IA sur vaches que sur génisses.

Des vêlages regroupés

Le reste des IA, les exploitants d'Amplepuis ont choisi de les réaliser en croisement Excellence. Ils ont obtenu cette année 38 veaux croisés, 18 femelles et 20 mâles. Cette stratégie est payante économiquement, affirment-ils, car ils vendent leurs veaux à de bien meilleurs prix. Autre orientation prise par l'exploitation : les vêlages sont regroupés d'août à novembre, et organisés par lots de six veaux environ. L'optimisation des vêlages améliore ainsi les rendements de l'activité. Les animaux sont ensuite vendus à 4 ou 5 semaines à Bovicoop. ■

S.D.